Exposition « Pauvreté et handicap : quelques grandes tendances »

Audio complémentaire au Kakémono : La pauvreté monétaire, partie émergée de l’iceberg

Quand on parle de pauvreté, dans les médias ou dans les débats politiques, il s’agit le plus souvent de la pauvreté dite monétaire. En France, une personne est sous le seuil de pauvreté monétaire si elle vit avec moins de 60% du niveau de vie médian, dont dispose la moitié de la population.

Selon ce critère, les personnes qui déclarent être limitées dans leurs activités quotidiennes, en lien avec un problème de santé, qu’on va appeler « les personnes handicapées », sont plus pauvres que la moyenne. Par exemple, environ un quart des adultes ayant de fortes limitations sont sous le seuil de pauvreté. C’est deux fois plus que la population sans limitations. Et encore, on ne tient pas compte des personnes handicapées qui vivent dans des institutions médicosociales, que les enquêtes sur la pauvreté n’interrogent pas… Sans cela, le chiffre serait probablement encore plus élevé.

Cette statistique nous apprend que les personnes handicapées sont surexposées à la pauvreté. Pourtant, cette approche ne suffit pas. Elle ne reflète pas certaines difficultés concrètes que les personnes peuvent rencontrer. L’enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » permet de mettre en évidence d’autres dimensions de la pauvreté, en se focalisant sur les personnes de 25 à 59 ans qui vivent en ménage. Les analyses portent sur la période 2015 à 2019.

Pour montrer les limites de la pauvreté monétaire, prenons un premier exemple : la possibilité de réaliser de petites dépenses chaque semaine, sans avoir à consulter les autres membres du ménage. C’est le sujet du premier graphique du Kakémono,
« Des dépenses personnelles sous contraintes ».

Environ 15% des personnes sans limitations, les personnes dites valides, indiquent qu’il ne leur est pas possible de réaliser de petites dépenses chaque semaine, sans avoir à demander aux autres membres du ménage. C’est le cas de 27% des personnes avec des limitations modérées, et de 37% des personnes avec des limitations fortes.

Ce travail a bénéficié d’une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-PAVH-0001.

Dans tous les groupes, les personnes qui ne peuvent pas faire ces dépenses, indiquent le plus souvent que c'est parce qu'elles n'en ont pas les moyens. Mais, quand ce sont des personnes avec des limitations fortes, environ une sur 6 indique que c'est à cause d'autres raisons. Le questionnaire ne précise pas lesquelles… mais, cela pourrait être, par exemple, des problèmes d'accessibilité pour accéder aux commerces ; ou encore, des mesures de protection juridique qui font que les personnes ne disposent pas d'argent personnel. Cela montre comment la pauvreté monétaire se combine avec d'autres types d'obstacles.

Pour prendre en compte cette limite de la pauvreté monétaire, d'autres indicateurs ont été créé. La « pauvreté en conditions de vie » s'intéresse, précisément, aux difficultés économiques que les personnes vivent au quotidien : pouvoir payer ses factures d'électricité, pouvoir partir au moins une semaine en vacances par an, ce genre de chose.
Un autre critère, la « très faible intensité de travail », examine la présence d'une activité professionnelle dans les ménages. L'idée, c'est de mettre de côté les étudiants et les retraités, et de regarder si, parmi les autres personnes en âge de travailler, il y a au moins une personne qui travaille. Dans le cas des ménages très nombreux, on regarde s'il y a au moins une personne sur cinq.

En prenant ces critères-là, ce ne sont pas exactement les mêmes personnes qui sont considérées comme « pauvres ». C'est le graphique intitulé « Une pauvreté aux visages multiples ».

Sur ce graphique, chaque cercle montre une forme de pauvreté, représentée par un pictogramme différent : la pauvreté monétaire, la pauvreté en conditions de vie et la très faible intensité de travail. Les croisements entre les cercles, là où il y a plusieurs pictogrammes, correspondent aux personnes qui cumulent plusieurs formes de pauvreté. L'absence de pauvreté intitulé, « aucun critère de pauvreté », a aussi son propre pictogramme.

Dans la population valide, environ une personne sur 5 est concernée par une forme ou une autre de pauvreté. Le plus souvent, c'est la pauvreté monétaire, mais la pauvreté en conditions de vie est fréquente également. Et une petite fraction, moins de 2%, cumule les trois formes de pauvreté.

Parmi les personnes avec des limitations modérées, c'est environ une sur 3 qui est concernée par au moins une forme de pauvreté. Là, c'est la pauvreté en conditions de vie qui prédomine, seule ou associée avec d'autres formes de pauvreté. Et elles sont plus de 4% à cumuler les trois formes de pauvreté, soit le double de la population valide.

Enfin, parmi les personnes avec des limitations fortes, c'est presque une sur 2 qui vit au moins une forme de pauvreté. La pauvreté en condition de vie est très fréquente, la très faible intensité de travail aussi ; finalement, c'est la pauvreté monétaire qui est la moins courante… alors même que, on l'a vu, elle est 2 fois plus élevée que dans la population valide ! Et elles sont près de 10% à cumuler les trois critères.

Ce que nous apprennent ces chiffres, c’est que la pauvreté est multidimensionnelle, et qu’il est important de prendre toutes ces dimensions en compte pour bien saisir les désavantages économiques des personnes handicapées. Même si le taux de pauvreté monétaire donne déjà l’impression de grosses inégalités… ce n’est que la partie émergée de l’iceberg.